



Pour diffusion immédiate : 24/12/2025

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEUR KATHY HOCHUL, LA GOUVERNEUR MAURA HEALEY, LE GOUVERNEUR NED LAMONT ET LE GOUVERNEUR DAN MCKEE SIGNENT UNE LETTRE CONJOINTE ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS, DOUG BURGUM, POUR EXIGER LA LEVÉE IMMÉDIATE DES ORDRES D'ARRÊT DES TRAVAUX POUR LES PROJETS ÉOLIENS OFFSHORE

Lettre dénonçant les arguments avancés par l'administration Trump et exigeant une réunion d'information classifiée afin d'examiner les prétendues menaces

Les gouverneurs rejettent l'affirmation selon laquelle les parcs éoliens offshore interfèrent avec les systèmes radar, compte tenu des années d'études menées à ce sujet

Les gouverneurs avertissent que les mesures fédérales nuiront à l'économie et aux efforts visant à assurer l'indépendance énergétique des États-Unis

[Consultez une copie de la lettre ici](#)

La gouverneure Kathy Hochul, la gouverneure Maura Healey, le gouverneur Ned Lamont et le gouverneur Dan Mckee ont adressé aujourd'hui une [lettre](#) au secrétaire américain à l'Intérieur, Doug Burgum, exigeant la levée immédiate des ordres d'arrêt des travaux prononcés lundi à l'encontre de cinq projets éoliens offshore en cours de construction, dont Empire Wind 1 et Sunrise Wind à New York.

Dans leur lettre, les gouverneurs exigent également une réunion d'information confidentielle afin d'examiner les menaces inexplicables pour la sécurité nationale invoquées pour justifier les ordres d'arrêt des travaux.

La lettre indique que les projets visés ont été approuvés après avoir fait l'objet d'examens et de processus fédéraux approfondis, notamment par le Département américain de la Défense (Department of Defense, DoD).

Dans leur lettre, les gouverneurs dénoncent les arguments liés à la sécurité nationale et les prétendues préoccupations concernant l'impact des parcs éoliens offshore sur les radars comme étant des prétextes qui contredisent des années d'études et de pratiques établies. Ils accusent également l'administration Trump de n'utiliser cette justification que comme « prétexte pour justifier une décision prédéterminée, conforme à

l'opposition personnelle souvent exprimée par le président à l'égard de l'éolien offshore ».

La lettre avertit également Burgum qu'en bloquant « des gigawatts d'énergie propre nationale, vous étouffez en fait l'économie américaine et offrez un avantage stratégique à vos rivaux étrangers qui développent leur production d'électricité aussi vite qu'ils le peuvent. Le rapport annuel 2025 de la Commission d'examen économique et sécuritaire États-Unis-Chine — ironiquement publié lui aussi en novembre — a révélé qu'en 2024 seulement, la Chine avait ajouté une nouvelle capacité équivalente à un tiers de l'ensemble du réseau électrique américain, tandis que les États-Unis peinaient à répondre à la demande croissante en énergie. »

« Avec cette action irrationnelle et erratique, vous ne résolvez pas une crise de sécurité nationale ; vous créez à la fois une catastrophe économique et une catastrophe en matière de sécurité nationale. En entravant la production d'électricité nationale, vous provoquez des pannes de réseau, abandonnez les industries d'avenir et menacez l'économie et la sécurité nationale. »

Les projets Empire Wind 1 et Sunrise Wind, actuellement suspendus à New York, menacent à eux deux plus de 2 600 emplois syndiqués bien rémunérés. Les deux projets combinés permettront également de produire près de 1 700 mégawatts d'électricité, soit environ 10 % des besoins en électricité de la ville de New York, répondant ainsi à la demande croissante en énergie.

Le texte intégral de la lettre est disponible ici :

24 décembre 2025

*L'honorable Doug Burgum,
Secrétaire
U.S. Department of Interior
Washington, DC 20240*

Monsieur le secrétaire Burgum,

Les États soussignés ont reçu les ordonnances du bureau de gestion de l'énergie océanique (Bureau of Ocean Energy Management, BOEM) datées de décembre 2025, visant à suspendre toutes les activités en cours liées au développement de projets éoliens offshore le long de nos côtes, sur la base de nouvelles « préoccupations en matière de sécurité nationale » soulevées par une évaluation dite du « Département de la guerre » (Department of War).

Les États prennent la sécurité nationale très au sérieux. Ces projets ont déjà fait l'objet d'un examen approfondi par les autorités fédérales, y compris d'une évaluation qui traitait expressément des considérations liées à la sécurité nationale. Ni le Département de l'Intérieur (Department of the Interior), ni le BOEM, ni aucune autre agence fédérale,

y compris le Département de la Défense (« DoD »), n'ont informé nos États respectifs d'un quelconque risque prétendument nouveau avant ces suspensions, ni n'ont tenu compte des intérêts substantiels de nos États — l'économie de nos États dépend de l'énergie que ces projets vont produire — dans ces projets vitaux qui ont déjà fait l'objet de nombreuses autorisations fédérales, y compris de la part du DoD. L'absence d'un tel avis compromet notre capacité à planifier efficacement et viole les principes fondamentaux du fédéralisme coopératif. L'émergence soudaine d'une nouvelle « menace pour la sécurité nationale » semble être moins une conclusion légitime et rationnelle qu'un prétexte visant à justifier une décision prédéterminée, conforme à l'opposition personnelle souvent exprimée par le président à l'égard de l'énergie éolienne offshore.

Nous rejetons ce prétexte transparent et exigeons l'annulation immédiate de ces suspensions pour les trois raisons suivantes :

1. La véritable sécurité nationale, c'est la sécurité énergétique.

Avec cette action irrationnelle et erratique, vous ne résolvez pas une crise de sécurité nationale ; vous créez à la fois une catastrophe économique et une catastrophe en matière de sécurité nationale. En entravant la production d'électricité nationale, vous provoquez des pannes de réseau, abandonnez les industries d'avenir et menacez l'économie et la sécurité nationale.

Les États-Unis sont actuellement engagés dans une course pour les industries du futur, notamment la relocalisation de la fabrication de pointe, l'amélioration de la base industrielle de défense et le maintien de la domination américaine dans les domaines de la technologie et de l'énergie. Tous consomment énormément d'énergie. On ne peut pas faire fonctionner l'économie du XXI^e siècle avec un réseau du XX^e siècle. En bloquant des gigawatts d'énergie propre nationale, vous freinez considérablement l'économie américaine et offrez un avantage stratégique à vos concurrents étrangers qui développent leur production d'électricité aussi rapidement qu'ils le peuvent. Le rapport annuel 2025 de la Commission d'examen économique et sécuritaire États-Unis-Chine — ironiquement publié lui aussi en novembre — a révélé qu'en 2024 seulement, la Chine avait ajouté une nouvelle capacité équivalente à un tiers de l'ensemble du réseau électrique américain, tandis que les États-Unis peinaient à répondre à la demande croissante en énergie.

Ces ordonnances contredisent directement les objectifs supposés du président en matière d'« indépendance énergétique ». En bloquant des gigawatts de production d'électricité nationale et en supprimant des milliers d'emplois, vous nous obligez à dépendre des marchés énergétiques étrangers et de chaînes d'approvisionnement instables. On ne peut prétendre construire une nation indépendante sur le plan énergétique tout en démantelant activement sa capacité à produire de l'électricité.

Des experts indépendants et des responsables gouvernementaux ont démontré que notre région serait confrontée à des problèmes de fiabilité et à des risques de coupures de courant sans cette capacité. Un réseau trop dépendant des combustibles fossiles est

une cible facile et engendre des coûts plus élevés que nos résidents seront contraints de supporter. L'énergie offshore fournit déjà à notre réseau l'électricité nécessaire à des prix plus bas. Vous ne pouvez prétendre protéger notre nation tout en coupant sciemment l'électricité ; en effet, ces ordonnances accentuent les inquiétudes quant à la fiabilité de l'approvisionnement sur toute la côte Est, augmentent le risque de coupures de courant généralisées et imposeront des charges financières supplémentaires aux contribuables.

2. Les prétextes « classifiés » contredisent la science et des années d'examen public.

Les mesures administratives, telles que celles que vous avez prises ici, ne peuvent être fondées sur des motifs secrets et non divulgués, surtout lorsque des milliers d'emplois et des projets énergétiques vitaux sont en jeu. Pourtant, votre lettre fait indirectement allusion à de « nouvelles informations classifiées » non divulguées concernant des « technologies adverses » comme raison de ce revirement soudain. Nous exigeons une réunion d'information confidentielle immédiate pour notre personnel habilité afin d'examiner ces prétendues preuves et toutes les informations relatives à cette prétendue justification.

Il est difficile de croire que des projets vitaux et importants qui ont fait l'objet de nombreux examens et processus fédéraux, y compris par le Département de la Défense (DoD), présentent soudainement de nouvelles menaces existentielles et imprévues. Des actions erratiques, imprévisibles et irrationnelles comme celles-ci ne constituent en aucun cas une manière de gouverner, et encore moins de planifier la capacité de production d'électricité pour les décennies à venir.

Par conséquent, dans le cadre de cette réunion d'information, nous demandons officiellement les divulgations spécifiques suivantes :

- Une description claire des risques spécifiques pour la sécurité nationale identifiés par le BOEM et le DoD dans la prétendue « évaluation supplémentaire » de novembre 2025 ;*
- Toutes les informations, ou un résumé de celles-ci, relatives à ces risques ;*
- Identification des éléments particuliers du projet, le cas échéant, qui seraient à l'origine de ces risques ;*
- Une explication de la manière dont l'« évaluation » s'applique à ces projets à la lumière des examens approfondis précédents ;*
- Une explication des raisons pour lesquelles ces risques n'ont pas été communiqués à New York immédiatement après leur prétendue « découverte » en novembre.*

Vous citez un rapport du Département de l'énergie (Department of Energy) datant de 2024 pour affirmer que l'atténuation radar entraîne des « cibles manquées ». Ce même rapport, intitulé « Mitigating Wind Turbine Radar Interference » (Atténuer les interférences radar causées par les éoliennes), conclut que « les solutions de remplacement et de remplissage des radars améliorent les performances dégradées des radars... Les remplissages génèrent moins de parasites et offrent de meilleures performances... [et] peuvent constituer une solution d'atténuation viable ». Si le

« désordre » constituait une véritable menace, cela pourrait également s'appliquer aux milliers de plateformes pétrolières et autres infrastructures maritimes présentes dans nos eaux côtières.

Comme le souligne le rapport lui-même, pour les radars conventionnels, la courbure de la Terre crée un horizon radar physique. Vous évoquez le « fouillis » causé par des objets que la plupart des radars terrestres ne peuvent même pas voir, car la Terre est ronde. Pour les systèmes radar à longue portée au-delà de l'horizon, l'argument est tout aussi erroné, comme le souligne également le rapport. Ces systèmes utilisent des algorithmes de traitement du signal et d'autres techniques pour atténuer les interférences radar. En fait, la stratégie fédérale interagences actuelle visant à réduire les interférences radar causées par les éoliennes préconise explicitement « d'éliminer les interférences radar qui constituent un obstacle au développement futur de l'énergie éolienne ... tout en préservant les voies aériennes américaines, la sécurité nationale, la vie et les biens des citoyens, ainsi que les systèmes radar sensibles ».

Le gouvernement fédéral, y compris le DoD, a examiné toutes les informations relatives aux projets éoliens offshore il y a plusieurs années. L'armée a eu l'occasion de faire part de ses préoccupations et d'émettre des objections. Ils ne l'ont pas fait et ont en outre certifié qu'il n'y avait aucune menace pour la sécurité nationale. Prétendre qu'il existe aujourd'hui une menace, après que des milliards de dollars ont été investis dans ces projets et que les examens ont été menés à bien, est le comble de l'irrationalité.

3. Vous dissimulez votre retard.

Le 8 décembre 2025, la Cour fédérale du district du Massachusetts a annulé la tentative du gouvernement fédéral de mettre arbitrairement fin au développement de nouveaux projets éoliens offshore. La Cour a explicitement statué que les agences fédérales ne peuvent « refuser de statuer sur les demandes dans leur ensemble ... en attendant l'achèvement d'une évaluation approfondie ».

Vos récentes décisions instaurent un retard indéfini sous couvert d'un « examen de sécurité nationale ». Le fait de renommer les documents administratifs sous le nom de « Département de la Guerre » (Department of War) ne remédie pas à ce défaut ; cela ne fait que prouver la mauvaise foi sous couvert d'un prétexte.

C'est le moment de faire preuve de leadership, pas d'obstruction. Une véritable sécurité nationale et économique ne peut être atteinte en vidant notre base industrielle de sa substance ou en laissant notre réseau électrique vulnérable à un effondrement. Il faut du courage pour construire.

Nous vous exhortons à regarder au-delà des jeux bureaucratiques et à reconnaître la véritable bataille qui se livre : la course mondiale à l'indépendance énergétique, à la domination économique et à la prééminence en matière de sécurité nationale. Ne soyez pas l'administration qui a livré l'avenir à nos adversaires en coupant l'électricité à la maison.

Annulez immédiatement ces suspensions. Reprenons le travail pour faire avancer cette grande nation.

Cordialement,

*Kathy Hochul
La gouverneure de New York*

*Maura Healey
La gouverneure Massachusetts*

*Ned Lamont
Le gouverneur de Connecticut*

*Dan McKee
Le gouverneur de Rhode Island*

CC :

L'honorable Pete Hegseth, secrétaire, Département américain de la Défense

L'honorable Marco Rubio, secrétaire d'État américain, conseiller à la sécurité nationale par intérim

M. Alex Meyer, adjoint au président et directeur du Bureau des affaires intergouvernementales de la Maison Blanche

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)